Vitraux de Notre-Dame : Macron veut les changer malgré la décision contraire de la CNAP

écrit par Christine Tasin | 6 août 2024

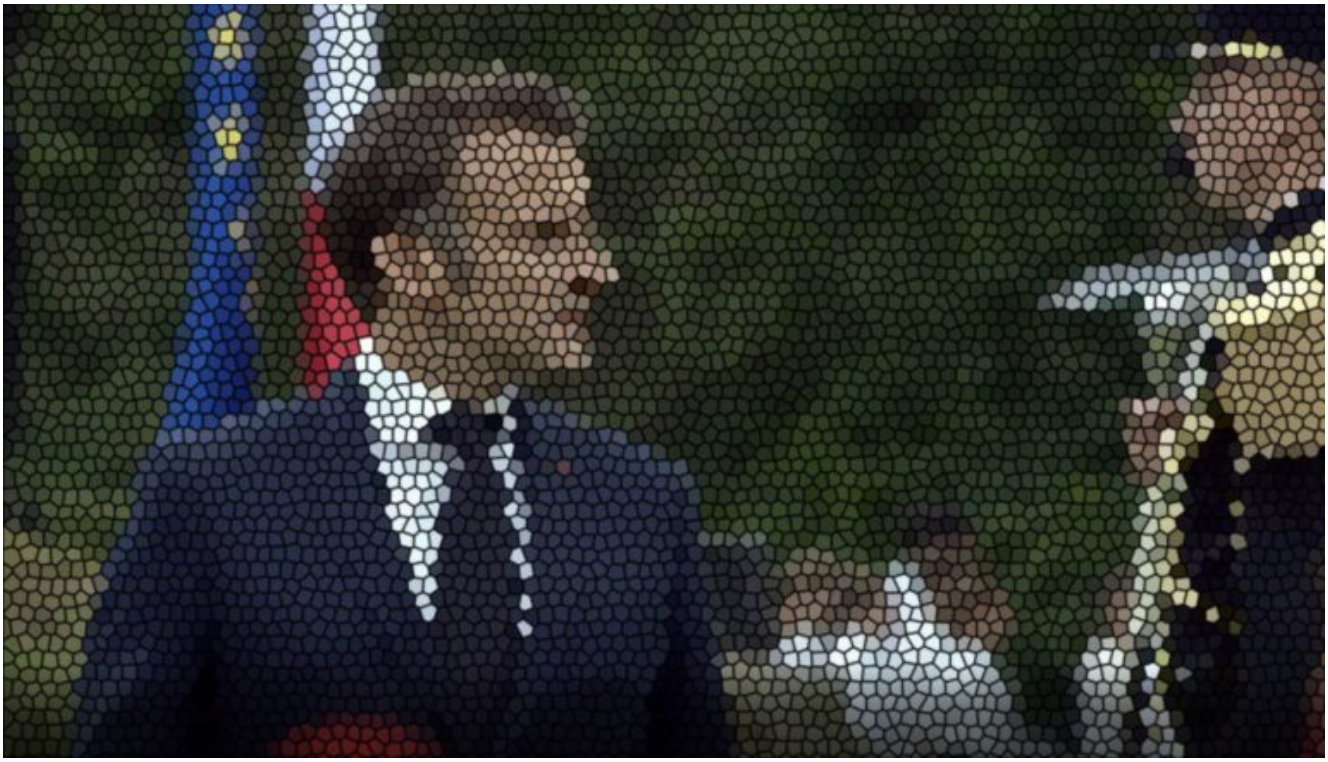

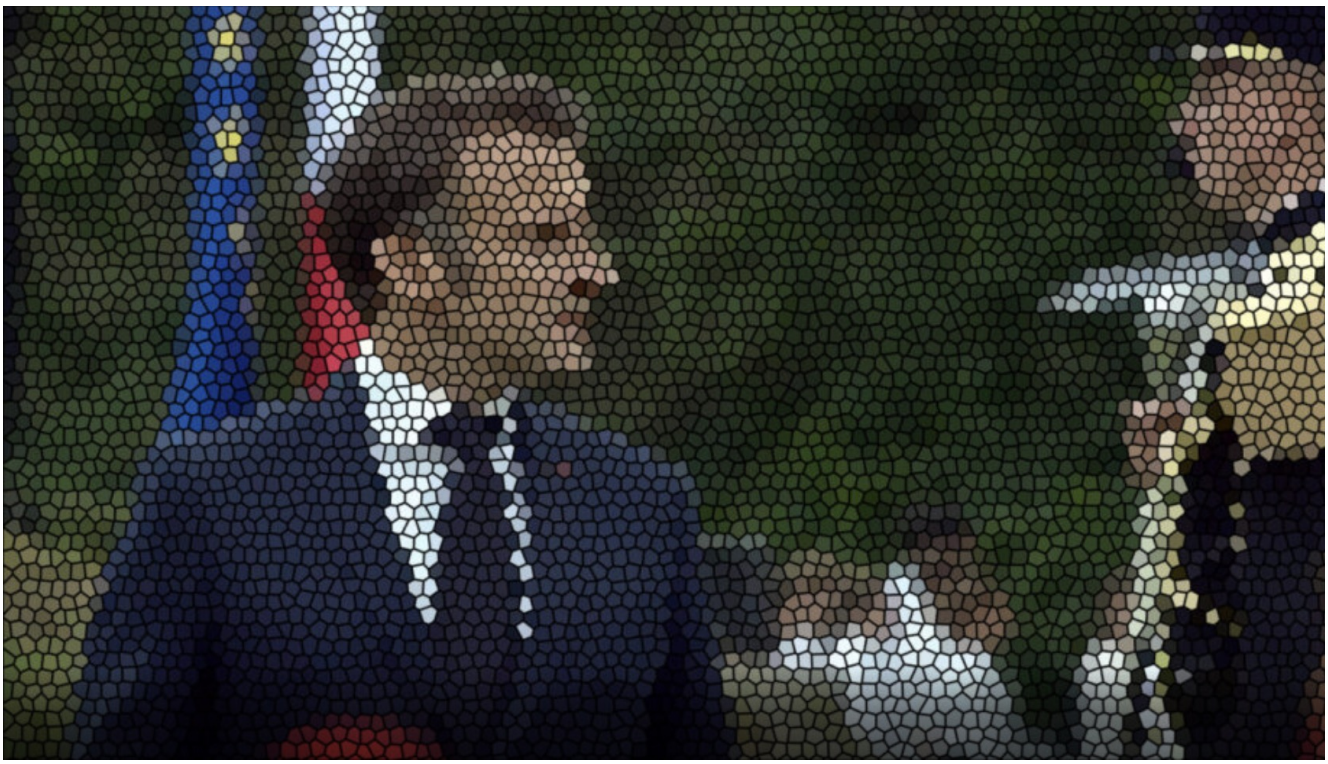

Nous vous avions fait part en juillet dernier de la décision de *la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture* qui avait voté à l'unanimité contre le projet du président de la République de remplacer certains vitraux du 19ème siècle de la Cathédrale Notre-Dame de Paris par des baies contemporaines».

https://resistancerepublicaine.com/2024/07/19/macron-a-perdu-il-ne-pourra-pas-changer-les-vitraux-de-notre-dame-de-paris/

Nous apprenons que le citoyen Macron, comme Marie-Antoinette, se soucie comme d'une guigne de la volonté du peuple et même des spécialistes qu'il fait semblant de consulter et qui ont un pouvoir décisionnel.

Excellent article sur BD Voltaire sur le sujet. Narcisse a perdu les élections, Narcisse n'aura plus jamais de majorité lui permettant de gouverner à l'Assemblée… Peu importe à Narcisse, pourvu qu'il ait l'ivresse de remplacer le vieux, le beau, ce qui n'évoque pas sa sinistre personne par de l'estampillé Macron…

Même quand les plus talentueux des artisans, maîtres

verriers, plasticiens… renoncent à présenter un projet - pourtant, quelle gloire, quelle postérité… pour celui qui remportera le concours- par respect pour la décision de la CNPA, cela n'ébranle pas le moderne Narcisse…

Screenshot

Narcisse, amoureux de sa propre beauté, passait son temps à se contempler dans un ruisseau. Voulant embrasser son reflet, il tomba dans l'eau et se noya…

Si ça arrivait à Macron, ce serait la méga fête en France, je crois.

Ce lundi matin, Rachida Dati, ministre démissionnaire de la Culture, était l'invitée de la Grande Interview Europe 1-CNews. Il aura fallu attendre la dernière minute pour qu'un autre sujet que les JO soit abordé, un vrai sujet culturel et patrimonial, celui-là : la volonté réaffirmée du chef de l'État d'installer des vitraux modernes dans les chapelles restaurées de Notre-Dame.

Pourtant, comme nous l'évoquions ici, la Commission nationale de l'architecture et du patrimoine (CNAP) rendait, le 11 juillet dernier, à l'unanimité, un avis négatif sur le sujet. En accord avec les rapports de l'Inspection générale des monuments historiques et de l'historien de l'art Alexandre Gady, ils fondaient leur décision sur la Charte de Venise, laquelle prohibe le remplacement d'éléments anciens

bien conservés par des éléments modernes. Or, les vitraux de la cathédrale de Paris n'ont pas souffert de l'incendie et viennent d'être restaurés grâce à la générosité des donateurs.

Enfin, questionnée à ce propos, Rachida Dati nie « la décision à l'unanimité ». Curieusement, elle n'a pas connaissance, non plus, du « malaise » de certains artistes retenus – ils sont cinq, dont les noms n'ont pas été officiellement communiqués. Pourtant, l'un d'eux s'exprime ouvertement dans les colonnes du Monde. C'est Pascal Convert, un plasticien, écrivain et réalisateur de films documentaires. Ancien pensionnaire de la Villa Médicis, à Rome, il est connu pour avoir réalisé il y a vingt ans, le Monument à la mémoire des otages fusillés au mont Valérien entre 1941 et 1944.

Comme un « malaise »

À ce sujet – N.-D. de Paris : camouflet pour Macron, la CNAP dit non aux vitraux modernes

Conjointement avec Olivier Juteau (maître verrier) et la Maison Lorin (spécialiste des vitraux d'art) qui devaient donner corps à son projet, Pascal Convert a décidé de se retirer du concours le 12 juillet, au lendemain du vote de la CNAP. « J'ai décidé de retirer ma candidature par respect de l'avis de la commission. Je ne peux pas m'associer à une manœuvre qui, une nouvelle fois, disqualifie les corps intermédiaires. Bernard Blistène, que j'ai appelé pour lui annoncer mon retrait, m'a dit que mon dossier avait été sélectionné à l'unanimité et qu'il regrettait mon choix. Mais ma décision est irrévocable », dit-il au Monde. Et d'insister : « Les artistes sont là pour porter l'enthousiasme de la résurrection de Notre-Dame et non pour supporter des querelles politiques qui résultent de décisions unilatérales du président de la République ! » Une analyse partagée par son maître verrier, qui demande : «

Pourquoi la CNPA n'a-t-elle pas été consultée en amont, avant de lancer le concours ? La précipitation avec laquelle tout cela est organisé montre qu'il y a quelque chose de pas clair. »

Mgr Ulrich, un prélat bien utile

Rachida Dati trouve, au contraire, tout cela fort limpide. « Il faut aussi rétablir la vérité », dit-elle au micro d'Europe 1, affirmant qu'il s'agit là de « la volonté de Mgr Ulrich et de l'Église. Ce sont eux qui l'ont demandé [l'installation de vitraux modernes] au Président. » Une vérité alternative, si l'on peut dire, car « beaucoup estiment qu'Emmanuel Macron a cherché à « s'appuyer » sur l'archevêque de Paris, Laurent Ulrich, pour imposer ses vues », écrit, de son côté, Le Monde. C'est ainsi que, lors de sa visite à la cathédrale le 8 décembre dernier, soit un an jour pour jour avant sa réouverture au public, le Président a déclaré qu'il « donnait une suite favorable à la demande de Mgr Laurent Ulrich ». Lequel Mgr Ulrich a pourtant battu en retraite devant l'avis de la CNAP en juillet dernier…

Qu'importe, le roi dit : « Nous voulons ! » Et le cabinet de Rachida Dati s'est fendu, le 12 juillet, d'un communiqué pour annoncer la poursuite de la procédure et indique que « la CNPA sera à nouveau consultée en fin d'année 2024 afin d'examiner le projet lauréat ».

Rachida Dati ne sera sans doute plus rue de Valois à l'automne, mais Macron sans doute encore à l'Élysée, se lissant les plumes comme un canard après la pluie. Les élections européennes, les législatives, la dissolution, les avis de la Commission du patrimoine, ceux des Français… tout cela glisse sur lui. Il veut laisser sa trace sur Notre-Dame, celle d'un incommensurable orgueil.

Marie Delarue

https://www.bvoltaire.fr/notre-dame-foin-de-lavis-de-la-cnap

-macron-veut-ses-vitraux-modernes/